Assortiment complet d'articles religieux.

"BULLETIN"

Les Diamants augmentent continuellement en valeur, mais nos prix sont au-dessous de la valeur du marché. Nous avons une belle variété de Superbes Diamants d'une eau blanche pure et sans tache, montés dans les derniers genres de Bagues, à des

PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

Il serait de votre avantage de venir nous voir quand nous ont les bargains exceptionnels que nous avons à vous offrir.

WEINFURTER'S JEWELRY PALACE,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE!

Nous avons tout ce qu'un Magasin de Joaillerie doit avoir.

20 jun—1an

MONTRES et PENDULES soigneusement réparées

DIAMANTS remontés et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE.

BIJOUX REPARES et renouvelés.

ARGENTERIE faite sur commande et réparée.

PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT.

PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année.

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

888 Rue Canal.

20 jun—1an

MAGASIN DU BON MARCHÉ,

318 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

Il l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, rue Canal, étant une résidence à deux étages en bois ardoisée,

Portant le Numéro municipal 2539 rue Canal, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

David G. Baldwin vs Jules S. Solari

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 231, borné par les rues Canal, Douane, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 77 de son livre de plans No 2, et mesurant trente pieds de face à la rue du Canal sur cent trente sept pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. Howard McCulloh, avocat pour le plaignant.

17 août—17 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur du Douzième District.

Formant l'encoignure nord ouest des rues Chartres et Douane, portant les Nos 201 rue Chartres et 607 rue Douane.

Fortune Jaubert vs Marie A. Caffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,548. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse, lequel lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Douane, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles et égale sur la rue Douane de soixante-neuf pieds cinq pouces. Le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 7 décembre 1896 annexé à un acte passé pardevant G. Le Gardeur, notaire, le — décembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

16 août—16 23 30—sept 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 2130 avenue Peters, entre les rues Sud Liberté et Howard.

Henry Mayer vs Lydia A. Dunbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,4 5—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion ou lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, (autrefois dans la ville et paroisse de Jefferson en cet Etat) dans cette partie communément appelée Bickerville et dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Sud Liberté, autrefois Green, et Howard, autrefois St George, lequel dit lot ou portion de terre est situé sur ladite avenue Peters à une distance d'à peu près (210) deux cent dix pieds de l'encoignure de ladite avenue Peters et la rue Sud Liberté, autrefois Green, et d'à peu près soixante deux pieds sept pouces cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et Howard (anciennement la rue St George) et la même mesure en mesure américaine trente pieds de face à ladite avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Sur la rue Première, entre les rues Fulton et Bouscaren (la rue du fond étant la rue Scrapara).

Bâtisses portant le No 531 rue Première.

Hermas H. Blanke vs Louise Keller et John Hehn, son époux pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,440—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 46, borné par les rues Fulton, Bouscaren, Première et Scrapara, ledit îlet étant aussi désigné par le No 14 du Faubourg Livandais et par le No 26 de la ville de Lafayette, d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1844, et déposé au bureau de L. R. Kenney, alors notaire dans la Paroisse Jefferson. Trois lots de terre ici transférés sont désignés par les numéros quatre vingt dix sept, cent un cent un, sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds deux pouces de face à la rue Première sur cent quatre vingt trois pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos Municipaux 532 et 534 rue Romparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

Clémence Kitzinger vs Marie A. Darcantel, Veuve de Charles Caffin, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65 529—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Romparts, Bourgogne, Toulouse et St Louis, désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun vingt quatre pieds pleins ou moins de face à la rue Romparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, le 22 novembre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous avocat pour la plaignante.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 1132 rue Valence, au coin de la rue Colisée, dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Cadiz.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Jennie Hollander et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,689 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 292, borné par les rues Valence, Collisée, Chestnut et Cadiz, désignés comme lots Nos Sept, Huit, Neuf et Dix. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No sept formant l'encoignure des rues Valence et Collisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour la plaignante.

16 août—16 23 30—sept 6 13 19

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

812 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des avenues St Charles et Henry Clay (maintenant Palmer).

Terrain élevé. Quartier aristocratique. Terrains mesurant 157' de face à l'avenue St Charles et 320' de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer).

Mme Adele McC. Flower vs John L. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,416—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St Charles et la rue St Patrick, l'avenue Henry Clay et l'avenue State, étant l'îlet No 89, et mesurant cent cinquante sept pieds de face à l'avenue St Charles, deux cent vingt pieds de face à l'avenue Henry Clay, deux cent cinquante cinq pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue State et cent cinquante pieds sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour la plaignante

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme les Nos 2010 et 2016 rue Barcane, entre les rues Josephine et St-André (la rue de derrière étant la rue Brainard.)

Denis H. Hoffman vs Succession de Andrew Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,497 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Barcane, Josephine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six, lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Barcane sur cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Josephine, et cent trente-deux pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond; et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Barcane sur cent trente deux pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de ce vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 30 mai 1859 et annexé à un acte passé dans le Bureau de D. I. Ricardo, anciennement notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLaughlin avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 2010 et 2016 rue Barcane, entre les rues Josephine et St-André (la rue de derrière étant la rue Brainard.)

Denis H. Hoffman vs Succession de Andrew Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 65,497 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Barcane, Josephine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six, lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Barcane sur cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Josephine, et cent trente-deux pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond; et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Barcane sur cent trente deux pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de ce vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 30 mai 1859 et annexé à un acte passé dans le Bureau de D. I. Ricardo, anciennement notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLaughlin avocat pour le plaignant.

2 août—2 3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Deuxième District.

Portant le No 1030 Ste Anne, entre les rues Bourgogne et Romparts.

Gabriel Fernandez Jr. versus M. et Mme Joseph Verheylewegham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Bourgogne, Romparts et Orléans et mesurant vingt deux (22) pieds de face à la rue Ste Anne sur soixante quinze (75) pieds de profondeur, enregistré dans le C. O. B. 165 folio 759.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkespiel et Hart avocats pour le plaignant.

16 août—16 23 30—sept 6 13 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 1936 rue Deuxième, entre les rue Dryades et St Denis.

John J. Culligan vs Mlle Mary E. Finerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 65,438.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, désigné comme lot No vingt-deux et mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les vieux numéros municipaux 141 et 143 et nouveaux numéros 806 et 807 rue St-André, entre les rues Laurel et Annunciation.

Ephraim Rosenberg vs Mme Elizabeth Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 65,450—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André Annunciation, Laurel et Ste-Marie, désigné sur le No deux, ledit lot mesurant trente-cinq pieds dix pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles d'après un plan fait par monsieur Pilié et Depreuilly, architecteur, daté le 15 décembre 1884 et déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, les bâtisses ci-améliorations ici-dessus connues comme le local vieux Nos 141 et 143 rue St-André.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Félisiana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre George M. Cegas pour forclorre l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, situé dans le Troisième District de ladite ville, dans l'îlet No 146, borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architecte, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. H. Pilié, député-voyer de ville, daté le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Boudousquié, ancien notaire en la dite ville, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 138 pieds 1 pouce et 8 lignes à la rue Architecte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux

E. B. KRUTTSCHNITT,

Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Félisiana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Joseph Catalanotte, pour forclorre l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St-Antoine en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 11, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 30 septembre 1869, et déposé en l'étude de Théodore Grayel, notaire, d'après lequel dit plan le dit lot de terre est dans l'îlet No 6 borné par les rues Royale, Dauphine, Barvall et L'Hordi, et mesurant 29 pieds de face à la rue Lisardi sur 119 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges ou servitudes y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,

Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Félisiana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mme Victorine Lewis, pour forclorre l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St-Antoine en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 11, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 30 septembre 1869, et déposé en l'étude de Théodore Grayel, notaire, d'après lequel dit plan le dit lot de terre est dans l'îlet No 6 borné par les rues Royale, Dauphine, Barvall et L'Hordi, et mesurant 29 pieds de face à la rue Lisardi sur 119 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges ou servitudes y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,

Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Placement sûr en un magasin et résidence en bois à deux étages.

No 1016 RUE DRYADES.

Faisant face au dépôt et parc de l'U. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de James Tonle vs ses créanciers, No 65,328 du dossier, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq entre chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades, 17 pieds 4 pouces dans le fond, 106 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé. L'emplacement est excellent pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant, et l'acquéreur versement les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. E. Forman, avocat pour le Syndic.

18 août—18 25—1 8 15 19 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

912 et 914 Avenue Pacifique, Algier.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 29 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans la succession de Salomon Buckley et femme, No 65,017 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois, Nos 912 et 914 avenue Pacifique, dans le Cinquième district de cette ville, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, et dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, les rues Memer et Newton.

Le lot de terre est désigné par le No 17 et mesurant 27 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 122 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Près des rues pavées en asphalte et le Grand Southern Pacific Railroad. Un placement payant, se louant au taux de $144 par an.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes de 1901: 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juil—26—août 4 11 18 25 29

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre V. Rain.

No 65 348—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 août 1901, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 15 juillet 1901, pour le compte de susdite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir —

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'îlet 11, borné par les rues Désiré, Elmire, St-Claude et Marais, mesurant 31 pieds, 1 pouce, 6 lignes de façade à la rue St-Claude, sur 119 pieds, 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec trois chambres citerne, etc., connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, et privilèges sur ladite propriété, stipulant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1901, et de déposer avec l'encanteur au moment de la vente 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Robert Légier avocat.

21 juil—21 28 — août 4 11 18 21

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Demi îlet de terre dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.

Isidore Hernsheim vs Succession de J. W. H. Friedrichs.

No 65,462—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN. Léonard L. Stern, Encanteur— le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barcane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 194 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur et face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1893.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friederichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Bimson, notaire

4 août—4 11 18 25—sept 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Herbert Waterman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65 627—Division E—Attendu que Eulina Duncan, veuve de George Herbert Waterman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Herbert Waterman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dart & Kernan, avocats.

14 août—14 16 23

Succession de Mlle Rose Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans